Les habitants de Wattrelos accueilleraient ce vote avec joie car il serait pour eux une garantie nouvelle de sûreté — et donnerait à réfléchir aux malandrins et aux rôdeurs d'en-deçà et d'au-delà de la frontière.

La société philharmonique les « Enfants de la Lyre. » — Les *Enfants de la Lyre* sont priés de ne pas manquer à la répétition générale qui aura lieu Samedi prochain 17 courant, à 9 heures très précises du soir. Communication importante, présence indispensable.

TOURCOING

Les funérailles de la Sœur Vincent. — Ainsi que nous l'avons annoncé, les funérailles de la Sœur Vincent ont eu lieu, jeudi matin, en l'église Notre-Dame.

Le deuil était conduit par les membres de la commission administrative du Bureau de Bienfaisance auxquels s'étaient joints les Administrateurs des Hospices et quelques conseillers municipaux. M. le Maire de la ville était également présent.

Toutes les Sœurs de charité et des délégations des communautés religieuses de la ville, formaient avec les orphelins, une escorte d'honneur à cette digne fille de St-Vincent de Paul qui avait consacré sa vie entière au service des indigents.

Plusieurs ecclésiastiques, entre autres M. le chanoine Leblanc, supérieur de l'Institution du Sacré-Cœur, et M. le chanoine Vanboekstael, doyen de Saint-Christophe, assistaient à la cérémonie.

L'assistance, assez nombreuse, était composée, en grande partie, de femmes du peuple qui avaient appris à apprécier la bonté et la charité de la regrettée sœur Vincent.

L'absoute a été donnée par M. le doyen de Notre-Dame.

Un incendie au Touquet. — Jeudi matin vers onze heures, le poste des pompiers était averti qu'un incendie venait d'éclater rue du Touquet à l'extrémité du territoire de Tourcoing.

Le feu avait pris dans le grenier de la maison portant le n° 217, à un tas de copeaux, et les flammes n'avaient pas tardé à gagner la maison voisine, au n° 215.

Dans ces quartiers excentriques, l'eau, surtout en ces temps de sécheresse, fait presque complètement défaut ; aussi il devenait très difficile d'enrayer les progrès de l'incendie. Nos pompiers arrivèrent cependant à localiser le feu et à réduire, par suite, les dégâts.

En somme les greniers des deux maisons ont été brûlés. Les pertes sont évaluées à 400 francs pour les époux Dumon qui habitent le n° 217 et 250 francs pour la veuve Dupriez, au n° 215; malheureusement ces deux locataires ne sont pas assurés.

L'immeuble appartenant à M. Wauters, cordonnier rue de Wailly, a subi des dégâts pour 5 à 600 francs, couverts par une assurance.

Le quartier du Brun-Pain. — Le Conseil municipal vient d'affecter une somme de 12 000 fr. au prolongement de l'aqueduc de la rue du Brun-Pain, jusqu'au bureau d'octroi.

C'est là une dépense justifiée à tous égards car non seulement elle s'imposait au point de vue de la salubrité du quartier et de l'assèchement des caves, mais elle permettra aussi, en comblant les fossés des accotements, d'élargir les trottoirs qui n'ont guère qu'un mètre de largeur.

Cette route, première qui a été pavée en dehors de la ville, il y a 225 ans, est encore une des plus fréquentées du pays, il y passe chaque jour plus de 300 chevaux attelés et 12 à 1500 piétons, dont 5 à 600 ouvriers venant des villages voisins travailler dans nos fabriques. C'est la principale route d'approvisionnement de notre ville, qu'elle relie avec Comines, Linselles, Halluin et les Flandres belges.

Ceci nous amène à parler d'une autre amélioration qu'on aurait projeté de réaliser dans ce quartier du Brun-Pain.

L'année dernière quelques propriétaires conçurent l'idée d'ouvrir une rue de un kilomètre en ligne droite, partant du bureau d'octroi jusqu'à l'abattoir, aboutissant ainsi à la rue Nationale. L'ouverture de cette nouvelle voie procurerait d'immenses terrains à bâtir, déchargerait la rue du Brun-Pain et permettrait aux forts chargements de gagner la ville par les rues des Champs et Fin-de-la-Guerre en évitant la côte du Brun-Pain, dont la pente est de quarante millimètres par mètre, ce qui la rend très dangereuse.

Il est à souhaiter que ces propriétaires s'y décident et que l'administration encourage un projet si utile offrant tous les caractères d'intérêt général.

Promotions dans la douane.—M. Lenglet, vérificateur des douanes, à Lille, est nommé sous-inspecteur à la gare de Tourcoing, en remplacement de M. Derycke, promu le mois dernier, à la recette principale de Jeumont.

Mutation dans la gendarmerie. — M. Assens, venant de Bourges, remplace à la brigade à pied de Tourcoing, le gendarme Cattelain, parti pour Pierrefonds.

Une grève de rattacheurs. — Les 40 rattacheurs de M. Baratte se sont présentés deux par deux, mercredi matin, à la filature, pour connaître la décision prise par le patron; il leur a été répondu qu'il n'était pas possible de faire droit à leurs demandes, et ils se sont retirés.

Une fausse alerte. — Mardi, vers le soir, on vit tout à coup une épaisse fumée s'élever au-dessus des dernières maisons de la rue d'Anvers. On crut à un incendie, et tout le monde courait pour porter secours. Ce n'était heureusement qu'un amoncellement considérable de débris de toutes sortes, existant dans un terrain vague, auquel un gamin avait mis le feu avec une allumette.

Patron et contremaître. — M. Catel, teinturier, rue de Calais, avait un engagement avec un contremaître, à raison de 55 fr. par semaine. Dans ces derniers temps, il lui était resté pour compte plusieurs lots importants de marchandises : et il avait proposé au contremaître la résiliation de son traité, en lui payant le temps restant à courir, environ six semaines, mais il lui fut répondu par un refus.

Mercredi matin, M. Catel ayant commandé aux ouvriers de travailler de telle et telle manière, le contremaître s'écria que c'était à lui seul qu'on devait obéir. Il fallut avoir recours à la police, et c'est seulement à l'arrivée de deux agents que le contre-maître consentit à céder la place. Il sortit, et sept ouvriers avec lui ! On a fait savoir à ceux-ci qu'ils pouvaient retirer leurs livrets. On avait parlé de grève, on voit qu'il s'agit ici d'un simple différend entre un patron et un contre-maître.

L'accident du Pont du Hallot. — Nous avons parlé du grand nombre d'enfants qui se pressent toujours près des ponts-levis du canal, quand on s'apprête à les manœuvrer. C'est un miracle que de graves accidents ne se soient pas encore produits. Il y aurait un moyen simple de parer à tout danger, en tendant à chaque bout une chaîne, comme cela existe ailleurs. Quoi qu'il en soit ce sont les gamins qui sont la cause première du grave accident dont a été victime Mme Dubois. Ce n'est pas, malheureusement, aux premières phalanges, mais aux secondes, qu'on a dû faire l'amputation de l'index et du médius de la main droite; à l'annulaire seul, la deuxième phalange a pu être conservée.

Un collectiviste ennemi de la police. — Il s'agit de l'un des témoins qui, samedi dernier, ont déposé dans l'affaire entre collectivistes, dont nous avons donné le compte-rendu.

Mercredi, vers cinq heures de l'après-midi, rue de Paris, D..., s'approchant de l'agent Jean-Louis Nuyttens, s'écria : « Viens ici que je te casse. . quelque chose ! » et il lui adressait les épithètes les plus injurieuses. « Carnot est malade, ajouta-t-il, et on ne peut savoir ce qui peut arriver ! Gare, quand nous serons au pouvoir, vous pouvez être certain que vous serez tous balayés ! »

L'agent, sans se laisser intimider par la menace, empoigna notre collectiviste et l'amena au poste.

L'arrestation a été maintenue.

Un comptable en fuite. — Les gendarmes de Tourcoing sont allés recevoir, mercredi après midi, à la frontière, le sieur Auguste Beellele, âgé de 37 ans, comptable, poursuivi par le parquet de la Seine, pour escroqueries et abus de confiance, au préjudice de plusieurs négociants de Paris. Il avait trouvé à se placer — sous un faux nom — dans une maison de commerce de Bruges. Il a été arrêté, à la demande du gouvernement français.

Tombé d'une échelle. — Un charpentier âgé de 44 ans, M. Demoor, demeurant rue Dewavrin, était monté à une hauteur de 3 mètres, sur une échelle, qu'il n'avait pas eu la précaution de bien assujettir, pour remettre un carreau, dans un établissement de la rue du Sentier.

L'échelle ayant glissé, M. Demoor fut précipité sur le sol et, dans sa chute, se fractura l'avant-bras droit, et se fit des contusions au bras gauche et à la tête.

Le carrousel du Blanc-Seau. — Nous rappelons que le carrousel de la rue du Blanc Seau, qui a obtenu l'année dernière un si grand et si légitime succès, aura lieu, dimanche prochain, 18 courant, sous la présidence de M. Béhague.

Exploits de gamins. — Il a été dressé procès-verbal, à la charge de 14 gamins, de 7 à 13 ans, des rues de la Ferme et Famelart, qui avaient entrepris de démolir une maison en construction, rue du Sacré-Cœur.

Neuville-en-Ferrain. — *Une brutale agression.* — Mardi, vers huit heures du soir, Alphonse Devos, journalier, âgé de cinquante-trois ans, se trouvait à l'estaminet Taffin avec quatre vieillards de l'hospice, à qui il avait offert une consommation. Vint à entrer un jeune homme de vingt-trois ans, Jean-Baptiste Liétard, tisserand, demeurant au « Bas-Quartier », qui s'approcha de Devos et lui dit, d'un air provocateur : « Oserais-tu encore soutenir que je n'ai pas été soldat ? » Voyant qu'on allait en venir aux coups, le cabaretier engagea le tisserand à s'en aller; celui-ci se retira en maugréant.

Il alla se blottir, aux environs de l'estaminet, dans une encoignure de porte ; et quand Devos sortit, il s'élança sur lui, le renversa et lui asséna sur la figure, avec une pierre ou un morceau de brique, croit-on, qu'il avait à la main, plusieurs coups qui lui mirent une partie de la face en bouillie ! et il s'en alla.

M. le docteur Hennart, qui a donné ses soins au blessé, craint de ne pas lui conserver l'œil gauche.

Ce n'était pas la première fois que Devos et Liétard avaient eu des difficultés ensemble.

Les gendarmes se sont rendus mercredi matin à Neuville et, après enquête, ils ont maintenu Liétard en arrestation.

Roncq. — *Un ivrogne peu commode.* — Mardi vers dix heures du soir, un domestique, Alphonse Kerckhove, d'origine belge, âgé de 26 ans, au service de M. Couvreur-Deltour, au hameau du Pied-de-Bœuf, était entré en état d'ivresse à l'estaminet du Pied-de-Bœuf. Le cabaretier, Vanoverschelde, ayant refusé de lui servir à boire, Kerkhove se mit à l'insulter grossièrement et à proférer des menaces de mort.

A ce moment apparut le garde chasse de M. Tiberghien, industriel à Tourcoing, l'ivrogne l'invectiva également, puis il sortit et rentra presque aussitôt, muni d'une fourche dont il menaça le garde-chasse. Celui-ci ne se laissa pas intimider, il brandit un revolver.

Cette énergique attitude fit perdre contenance au perturbateur. Finalement le brigadier de police Dehon et le garde Wattel, avisés de la scène par le cabaretier, arrivèrent sur les lieux et appréhendèrent Kerckhove qu'ils écrouèrent provisoirement à la chambre de sûreté de la commune. Il n'a opposé du reste aucune résistance.

Il sera conduit incessamment à la maison d'arrêt de Lille.

LILLE

Facultés catholiques. — Nous apprenons avec le plus grand plaisir que la faculté de philosophie et lettres de l'Université de Louvain, à l'unanimité, vient de conférer à M. le chanoine Henri Didio, vice-recteur des facultés catholiques de Lille, déjà licencié ès-lettres, le grade de docteur en philosophie et ès lettres.

L'ouvrage qui a servi de thèse au distingué vice-recteur est ce livre remarquable dont nous avons parlé naguère à nos lecteurs, et qui est intitulé : *La querelle de Mabillon et de l'abbé de Rancé.*

Nous saluons respectueusement le nouveau et brillant docteur. Tous ceux qui le connaissent, tous les amis des facultés catholiques applaudiront à ce beau succès, mérité par tant d'excellents travaux.

— M. Quinion-Hubert vient de soutenir avec succès sa thèse de doctorat en droit, qui traitait d'importantes questions fiscales. Ce travail a été très apprécié par le jury.

Société de Géographie de Lille. — La Société organise, pour le dimanche 18 juin, une excursion à Bel Œil et Bonsecours.

Par une faveur spéciale du prince de Ligne, les excursionnistes sont autorisés à visiter l'intérieur du château de Bel-Œil, qui comprend des collections très remarquables.

Départ de Lille par le train de 6 h. 20. Retour, vers 7 h. 30. Coût approximatif, 12 fr. Organisateurs : MM. Vaillant et lieutenant Mamet.

N.-B. — Le nombre des excursionnistes étant limité à trente, les adhésions seront reçues au siège de la Société, rue de l'Hôpital-Militaire, 116, jusqu'à vendredi à midi.

Un incendie à Lille. — Mercredi matin, vers une heure, un incendie s'est déclaré chez MM. Gruyelle frères imprimeurs, rue du Chevalier Français, 91.

On a pu préserver l'atelier contigu au magasin qui a été la proie des flammes. Les dégâts s'élèvent à 10,000 fr. couverts par une assurance.

L'incendie est attribué à la machine qui est adossée au magasin.

Bourse linière de Lille. — Les consommateurs de lins et de fils étant approvisionnés, nous sommes dans une période d'accalmie; acheteurs et vendeurs montrent une égale réserve. Les prix n'en sont pas moins tenus pour tous les articles avec une grande fermeté.

En toiles, un courant d'affaires ordinaire pour la saison.

Marché aux blés de Lille du 14 juin 1893. (Cours commercial). — Blés et farines : les mêmes cours que la semaine dernière; acheteurs et vendeurs se tiennent sur la réserve, affaires difficiles. Voici les prix du blé : 15 à 16 fr. les 80 kilos. Les farines en boulangerie, de 27 à 29 fr.

Concerts et Spectacles

Tourcoing. — *Audition publique.* — L'Association symphonique de Tourcoing donnera, le mercredi 28 juin courant, à neuf heures du soir, dans la grande salle des fêtes place Leverrier, une audition publique et gratuite. Nous en publierons ultérieurement le programme.

Lille. — *Théâtre.* — On annonce que MM. Tétrel et Dupont seraient nommés directeurs du théâtre pour la saison 1893 94; ils ne joueraient que l'opéra-comique, l'opérette, le drame et la comédie.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du mercredi 14 juin.* — L'AVANTAGE DE L'ALIBI. — M. Adolphe Dubois, de Bondues, avait été condamné par le tribunal de simple police de Lille à vingt-quatre heures d'emprisonnement et quinze francs d'amende pour violences légères exercées sur M. Delval. Ce dernier avait, dans sa déposition devant M. le juge de paix, dit qu'il reconnaissait formellement Dubois pour l'auteur de l'agression dont il avait été victime le premier dimanche d'octobre dans la soirée.

C'est du jugement rendu en simple police que M. Dubois avait fait appel. Il a cité un certain nombre de personnes qui, devant le Tribunal correctionnel, viennent affirmer que, à l'heure où les faits se sont passés, c'est-à-dire vers neuf heures du soir, l'inculpé était chez lui, c'est-à-dire à plus d'une demi-heure de l'endroit de la scène.

Devant ces dépositions, le Tribunal reçoit Dubois en son appel et réforme le jugement; Dubois est acquitté.

ENTRE CONCURRENTS. — Un procès pour injure et diffamation était intenté par un marchand de voitures et bicyclettes, M. Remy V... à un collègue M. Silvère A..., lequel suivant ce que prétend le demandeur lui aurait publiquement, dans le courant de mai, adressé des injures rue de la Rondelle, à Roubaix.

M. A... étant malade ne comparait pas; les témoins seuls de V... sont entendus et la cause est renvoyée à huitaine pour la contravention de l'affaire, l'audition de nouveaux témoins s'il y a lieu et les explications des parties.

POUR OUTRAGES à un agent à Roubaix, J.-B. Dumortier est condamné à quinze jours de prison et cinq francs d'amende.

UN PROCÈS DE PRESSE. — M. Castelain, de Loos, s'étant jugé diffamé dans un article du *Réveil du Nord*, a assigné le gérant de ce journal en dommages-intérêts.

Me Gervais présente la demande ; le gérant est défendu par Me Roche.

NORD

La Chambre de commerce d'Armentières, dans sa dernière séance, s'est occupée des projets de loi actuellement en discussion, sur les retraites ouvrières, le travail des enfants et des femmes et les accidents du travail. A propos du service téléphonique entre Lille et Armentières elle a émis le vœu qu'un second circuit téléphonique soit établi entre ces deux villes, et que les abonnés, en cas d'interruption des communications, puissent user gratuitement du télégraphe.

Relativement au régime des Ecoles supérieures de commerce, un vœu a été mis pour l'attribution de la dispense de deux ans de service militaire à tous les élèves pourvus du diplôme de sortie, dispense aujourd'hui restreinte aux quatre cinquièmes de la promotion. Un autre vœu demande que des sursis d'un an pour le service militaire soient accordés aux élèves ayant obtenu un certain nombre de points (65 0/0 du maximum) dans leur première année d'études commerciales.

Les grèves au Cateau. — 400 tisserands de l'usine Leydoux se sont mis en grève mercredi. Ils ont été calmes hier mais l'on craint que la journée d'aujourd'hui ne soit mouvementée.

La fin de la grève d'Armentières. — Le travail a été repris, à l'usine Villard, mercredi matin, à six heures.

Armentières. — La police a procédé à l'arrestation de la femme Lebon et de sa fille, demeurant rue des Postes. La fille Lebon est inculpée d'avortement, de complicité avec sa mère.

Sainghin-en-Mélantois. — Un individu de Sainghien-en-Mélantois, a été arrêté et conduit à la maison d'arrêt de Lille, accusé d'attentat à la pudeur sur sa propre fille.

Les funérailles de M. Ernest Legrand. — Mardi, à onze heures, ont eu lieu à Avesnes, les obsèques de M. Ernest Legrand, vice-président du Conseil général du Nord, bâtonnier de l'ordre des avocats et président de la société d'Agriculture de l'arrondissement d'Avesnes.

Au cimetière, des discours ont été prononcés par MM. le préfet du Nord; Pasqual, avocat; Lewalle, président du tribunal; Marquis, maire d'Avesnes; Guillemin, député; Boulangé, au nom de la Société d'Agriculture, et par M. Seydoux, au nom du Conseil général.

Noces de diamant. — M. et Mme Plichart, demeurant à Valenciennes, ont célébré, mardi, dans cette ville, le soixantième anniversaire de leur mariage.

Après avoir assisté le matin à une messe dite à leur intention dans l'église Saint-Géry, les deux vieillards, dont la santé est excellente, ont réuni à leur table leur famille et leurs amis. Ils ont reçu ensuite un grand nombre de personnes de la ville et des environs venues pour les féliciter. M. et Mme Plichart se sont mariés à Valenciennes le 13 juin 1833.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 14 juin.* — Julien Lefebvre, rue Soult, 0. — Henri Ducroquet, rue de Mons, maison Ducroquet, 2. — Odile Delporte, rue de l'Ommelet, impasse Vernet, 12. — Albert Deplus, rue Chanzy, 68. — Joséphine Coquelet, Hôtel-Dieu. — Julienne Mercier, impasse de la Barbe d'Or, cour Wattel, 6. — Suzanne Fauvarque, rue de l'Ommelet, 123. — Neslon Verbeke, rue de la Chapelle Carette, 82. — *Mariages.* — Jules Poppe, 26 ans, menuisier, rue de la Fosse-aux-Chênes, 56, et Laurence Deschamp, 32 ans, papillonneuse, rue de l'Ommelet, 54. — Alphonse Deschamps, 31 ans, peigneron, rue de l'Ommelet, 54, et Clémence Lepoutre, 25 ans, sans profession, rue du Fort, 98. — Oscar Meirman, 38 ans, cocher, rue Nain, 27, et Cécile Dewolf, 27 ans, journalière, rue Nain, 6. — *Déclarations de décès du 14 juin.* — Jean-Baptiste Willem, 65 ans, rue de l'Ouest, 129. — Pierre Delhaye, 84 ans, Hospice-Civil. — Amedée Merchez, 26 jours, rue Fourcroy, cour Thibeau, 1.—Juliette Rohert, 66 ans, rue Thiers, 16. — Jeanne Hazebroucq, 8 ans, rue Daguesseau, 45. — Germaine Herentald, 5 mois, rue Latine, cour Germain, 3. — Florine Bourgeois, 82 ans, rue de Lille, 110. — Werbroucq, présenté sans vie, rue de Bouvines, cour Fontier, 72.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 14 juin.* — Maurice Bacquel, boulevard Gambetta. — Félicien Carlier, aux Onze Chênes. — Albert Vandendriessche, à la Bourgogne. — Albert Petit, rue Saint-Joseph. — Prudence Turck, rue Haute Voie. — Gustave Baere, rue Beuque. — *Mariages.* — Arthur Desmet, 26 ans, employé, et Philomène Vandierdonck, 25 ans, sans profession. — Léon Serrure, 33 ans, directeur, et Olympe Maghin, 20 ans, sans profession. —*Déclarations de décès du 14 juin.* — Jules Derycke, 2 ans, rue Nationale. — Louise Vansteenkiste, 5 ans, rue du Bois. — Clémence Vandekerkhove, 52 ans, ménagère, rue de la Potente. — Marie Crétal, 40 ans, rue Nationale.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille WILLEM-WATINE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Jean-Baptiste-Joseph WILLEM, décédé à Roubaix, le 13 juin 1893, à l'âge de 65 ans, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 16 courant, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le jeudi 15, à 6 h. 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Ouest, 121.

Les amis et connaissances de la famille LECOMTE-FRUIT qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Gustave-Alfred LECOMTE, décédé à Roubaix, le 15 juin 1893, à l'âge de 2 ans et 8 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'Ange Solennels, qui auront lieu le vendredi 16 courant à 4 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Alma, 150.

On demandait à un centenaire quel potage il préférait. « Je ne mange que du « **Tapioca Rils** » répondit-il, et je lui dois certainement l'estomac de fer qui me permet de digérer tout ce que je mange. »34295

BELGIQUE

Mouscron. — *Les courses de Mouscron.* — Dimanche prochain, auront lieu dans les plaines du Château, les courses de chevaux qu'organise le Club Hippique. Il y aura 1200 francs de prix. Si le temps est propice, un concert instrumental sera donné sur la Grand'Place.

— *Triste épilogue d'une gaminerie.* — Il y a environ un mois, quelques jeunes gens s'exerçaient à l'arbalète en guise d'amusement, dans une dépendance du cercle catholique, lorsque l'un d'eux, J. Saghon, âgé de 14 ans, qui se trouvait près du but reçut en plein front au-dessus de l'œil gauche, la pointe d'une flèche, qui lui fit une blessure de trois centimètres de profondeur. On crut que le pauvre enfant aurait survécu à sa grièvé blessure, mais lundi, son état s'aggravant, il expira le lendemain, vers six heures du soir.

M. le commissaire de police en chef, saisi d'une plainte portée seulement le jour du décès, a ouvert une enquête.

Tournai. — *Une mort mystérieuse.* — Plusieurs personnes avaient passé la soirée de dimanche chez un cabaretier, Emile Lesage, demeurant au quartier St-Piat. Une jeune fille sortie pour rentrer chez elle, entendit de sourds gémissements devant une porte d'issue de l'estaminet, où accourut. Un homme était étendu dans le corridor, la tête au bas des marches de l'escalier.

Il ne donnait plus signe de vie et portait derrière la tête une large blessure de trois doigts et d'où le sang s'échappait en abondance. Il fut reconnu pour le commissionnaire public, Léopold Mulnart, âgé de 49 ans. Lundi soir il expirait à l'hôpital, sans avoir recouvré ses sens.

Mulnart aurait-il été blessé au cours d'une rixe et aurait-il été déposé dans le corridor par ceux qui l'avaient battu ? C'est ce que l'enquête à laquelle procède le Parquet établira sans doute.

Encore le feu à Anderlues. — Le feu aurait, paraît-il, repris au puits des Aulniats, et de nouveau, et pour un laps de temps qu'on ne fixe pas, le corps des mines aurait décidé que la fosse allait se refermer sur ses victimes.

Fin de la grève à La Louvière. — La grève est complètement terminée aux charbonnages de La Louvière.

A la descente de mercredi matin, il n'y avait plus un ouvrier qui manquait à l'appel.

La grève des tisserands de Verviers. — Le nombre des grévistes dépasse encore 1.000. La misère commence à se faire sentir parmi eux et ils demandent du secours. Un tisseur a été arrêté pour atteinte à la liberté du travail. La police a dû dégainer pour empêcher les ouvriers de délivrer leur compagnon. Les tisseurs déclarent que la grève continuera dans les ateliers où l'on n'aura pas admis leur tarif.

Bruges port de mer. — Le Conseil provincial a voté par 38/23 voix et 3 abstentions un amendement du baron Béthune, accordant 2 millions à fonds perdus, pour faire, de Bruges, un port de mer. L'enthousiasme en ville est indescriptible.

Deux meurtres pour un verre de bière, à Becele, près St-Nicolas. — Une discussion s'étant élevée dans un estaminet entre le cabaretier et un consommateur au sujet d'un verre de bière que ce dernier ne voulait pas payer, ils en vinrent aux mains et une formidable bagarre éclata.

Un père de famille ayant voulu concilier les belligérants reçut près de l'oreille droite un coup de couteau qui l'étendit raide mort. Un autre fut atteint mortellement au cou d'un formidable coup de couteau. En outre cinq personnes ont été blessées grièvement. La bagarre n'a cessé que faute de combattants. La gendarmerie a opéré l'arrestation des coupables.

Terrible bagarre à Malines. — Une bataille terrible s'est livrée entre une trentaine d'individus. La police a été forcée d'intervenir. Deux blessés qui avaient reçus des blessures au crâne et à la poitrine sont restés sur le carreau. Leur état ne laisse que peu d'espoir. Une arrestation a été faite immédiatement.

Panique dans un cirque. — Une panique a éclaté lundi soir au Cirque, à Anvers. Des cris : « Au feu ! » s'étant fait entendre, il y eut des bousculades pendant lesquelles plusieurs personnes furent contusionnées. Cette panique a été causée par ce fait qu'une allumette, jetée par un fumeur dans un cabinet où l'on charge les fusils pour les représentations, fit enflammer une boîte d'amorces et produisit un nuage de fumée qui effraya les spectateurs.

Une récolte extraordinaire. — Un gendarme de Seraing vient de récolter dans son jardin, sur une seule plante, plus de soixante-dix tubercules aussi gros chacun qu'un œuf de pigeon.

Socialistes belges et allemands. — Le *Peuple* d'hier matin publiait la lettre suivante, adressée par le conseil général du parti ouvrier belge au parti socialiste démocrate allemand :

« Bruxelles, le 11 juin 1893.

» Chers compagnons,

» Le parti ouvrier belge adresse son salut fraternel et ses vœux de triomphe à ses frères d'Allemagne, qui, luttant contre le militarisme, défendent et soutiennent l'intérêt de tous les peuples, la cause de la paix et de la civilisation.

» Il décide, en outre, de contribuer aux frais de la bataille électorale du 15 juin et vous fait un premier envoi de 300 fr.

Il regrette vivement de ne pouvoir participer plus largement à la réussite de votre importante campagne; mais veuillez considérer que nous sortons d'une longue lutte qui a nécessité de nombreux sacrifices d'hommes et d'argent, et que, à l'heure actuelle, nous avons encore à soutenir un grand nombre de victimes de la grève pour le suffrage universel.

» Nous sommes de cœur avec vous et vous crions par-dessus les frontières :

» Vive la démocratie socialiste allemande !

» Vive l'Internationale des travailleurs ! »

A la Chambre. — *Séance du 14 juin.* — LA REVISION. — La Chambre continue la discussion de la réorganisation du Sénat.

M. Colaert désire un Sénat qui soit plus ferme et qui pourrait, selon lui, devoir être basé sur la représentation des intérêts. On pourrait, au besoin, diviser la proposition Visart et Woeste avec le projet du gouvernement et donner l'électorat pour le Sénat aux électeurs du 2e et du 3e degré.

M. de Mot dit qu'il a toujours regardé la France comme idéal et qu'on pourrait prendre comme modèle le Sénat, qui est conservateur.

Il faut, dit-il, que le Sénat puisse faire face aux exigences de la Chambre. Il dit que la proposition de Moreau créerait des conflits entre la Chambre et le Sénat et qu'il faudrait mitiger la proposition de M. Visart et celle de M. de Moreau.

M. Bergé dit que le Sénat ne doit pas être aristocratique, mais qu'il ne faut pas non plus qu'il soit issu du même corps électoral que la Chambre.

M. Féron combat longuement le système à 2 degrés.

L'orateur préconise un système basé sur la représentation des intérêts. M. Féron continuera demain.

La séance est levée.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — La société colombophile l'«Espérance», établie chez M. Désiré Parent, rue de l'Epeule, 153, a l'honneur de rappeler aux amateurs son grand concours annuel général et international sur Chartres fixé au 18 juin, rayon de 2e kilomètres, 277 k. Etape préparatoire pour le concours de Niort. 1,000 francs prix d'honneur répartis comme suit :

800 fr. par pigeon seul répartis en 50 prix; 100 fr. en 4 séries de trois; 100 fr. en 4 séries de deux. Mise obligatoire 2 fr 05 par pigeon (bague comprise); mise facultative 2 fr. par pigeon. Poules facultatives 0,25 c. à 1, 2, 3, 5, 10, 20 fr. Un objet d'art sera joué par une poule spéciale unique à 0,50 c. Le concours sera réglé d'après le système de M. Bouillet, de Tourcoing. Les pigeons seront convoyés par M. Aubin. Pour les autres conditions voir l'affiche spéciale.

TIR AUX PIGEONS

BEAUVAIS — Lundi 3 juillet, un tir aux pigeons aura lieu au stand Saint-Quentin. On commencera à une heure et demie. Entrée 30 francs. 1er prix, 300 fr. et une médaille de vermeil ; 2e prix, 200 fr. et une médaille d'argent ; 3e prix, 100 fr. et une médaille de bronze.

CHOSES ET AUTRES

Lu sur l'écriteau d'un aveugle :

Passants charitables, jetez un regard et un sou à celui qui ne peut vous les rendre.

⁂

A une station balnéaire :

— Mais, docteur, je suis exténué ; il faut ici se lever au petit jour, boire, prendre son bain, recevoir des douches, se promener ensuite pendant deux heures, sans arrêt.

— En effet, monsieur, répond le docteur, distrait, pour supporter ce traitement, il faut une rude santé.

⁂

A l'Exposition des portraits des journalistes du siècle :

PETIT BOB. — Le portrait de Marat !... . M'sieu l'abbé..... C'est donc un journaliste !

MONSIEUR L'ABBÉ. — Oui M. Bob..... Célèbre surtout par ses « articles de tête.... »

BIBLIOGRAPHIE

Revue des Deux-Mondes. — *Livraison du 15 juin.* I. Vieille histoire, dernière partie, par M. Charles de Berkeley ; II. Fragmens des mémoires du Chancelier Pasquier ; III. Prosper Mérimée, d'après des souvenirs personnels et des documens inédits. IV. Dernières œuvres et dernières amours. Mérimée à Cannes. Le 4 septembre 1870, par M. Augustin Filon ; IV. Les grandes mémoires. Résumé d'une enquête sur les joueurs d'échecs, par M. Alfred Binet ; V. Cousine du colonel, par M. Art Roë ; VI. Le Reichstag, l'Empereur et l'Empire allemand, par M. Charles Benoist ; VII. Les anglais au Maroc, par M. Edmond Plauchut ; VIII. A Ravenne, par M. le vicomte Eugène-Melchior de Vogüé, de l'Académie française ; IX. Revue musicale. Opéra-Comique, « Phryné », de MM. Augé de Lassus et C. Saint-Saens, par M. Camille Bellaigue; X. Chronique de la quinzaine, Histoire politique et littéraire; XI. Le mouvement financier de la quinzaine, XII. Bulletin bibliographique.

La table de la *Revue* de 1886 à 1893, qui vient de paraître, est mise en vente au prix de 2 fr. pour Paris, 2 fr. 25 pour la province, 2 fr. 50 pour l'étranger, port compris.

Ceux de nos souscripteurs dont l'abonnement expire avec la livraison du 15 juin 1893 sont priés de le renouveler pour n'éprouver aucun retard dans l'envoi de la Revue.

Toute traduction ou reproduction des travaux de la *Revue des Deux-Mondes* est interdite dans les publications périodiques de la France et de l'étranger. 34908d

Journal de la Jeunesse. — Sommaire de la 1072e livraison (17 juin 1893).— TEXTE : L'aventure d'Alexandre Vorzof, par Mme de Nanteuil. — La France au Dahomey, par Louis Sevin. — Les voyages merveilleux de Lazare Poban, par Eugène Mouton. — Les timbres-poste, par Lucien d'Elne. — Chaque numéro, 40 centimes.

ILLUSTRATIONS DE : A. Paris, Myrbach, Zier, etc.

ABONNEMENTS : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

SAISON D'ÉTÉ
AUX
Fabriques Parisiennes
E. LANDAUER
16, Rue du Vieil-Abreuvoir, 16
ROUBAIX
SPÉCIALITÉ DE BLANC
Trousseaux et Layettes
FABRIQUE DE LINGERIE
et Broderie à la main
à Remiremont (Vosges)

Immense assortiment de **Lingerie fine**, pour
TROUSSEAUX ET LAYETTES
Choix considérable d'**articles** hautes nouveautés pour **enfants**, en **Robes**, **Douillettes**, **Pelisses cachemire** et **piqué**, **Robes de baptême**, **Chapeaux**, **Bonnets**, **Tabliers**, etc., etc.
RIDEAUX EN TOUS GENRES
SPÉCIALITÉ DE
LINGE BRODÉ A LA MAIN
GRAND ASSORTIMENT DE
DRAPS ET TAIES BRODÉS
Prix exceptionnel
DÉPOT de TOILES des VOSGES
ET
LINGE DE TABLE
garantis à l'usage
CHIFFRES ET BRODERIES
A FAÇON
Maison reconnue pour vendre **entièrement de confiance** les articles les **plus soignés** et les **mieux assortis**, à des conditions de bon marché exceptionnel.
Grand choix d'articles pour 1re Communion
TROUSSEAUX POUR PENSIONS
PRIX-FIXE *marqué en chiffres connus*
16, rue du Vieil-Abreuvoir, 16, Roubaix

ON DEMANDE
FABRICANT ou DIRECTEUR EXPÉRIMENTÉ
Pour **Nouveautés, Lainages, Robes,** désireux de s'établir à
MOSCOU
Avec **Associé Russe**, parlant français, se rendant en juin en France. Donner détail sur fortune et connaissances, etc.
71283—34686 *Rédaction, initiales N. N. M.*

GOFFIN et GABEREL
48, rue de l'Epeule, Roubaix
ENTREPRISE GÉNÉRALE
de Bâtiments
MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES
Pierres, Marbres, Plafonnage
Nouveaux **PLANCHERS** syst. Hennebique
ÉCONOMIQUES et INCOMBUSTIBLES
en acier et béton de ciment
SÉCURITÉ ABSOLUE CONTRE L'INCENDIE

HYGIÈNE DE LA BOUCHE
Aucun produit de parfumerie ne peut être comparé au **COALTAR SAPONINÉ LE BEUF** pour assainir la bouche en tuant les microbes qui s'y développent, ***purifier l'haleine*** et ***raffermir les dents déchaussées.*** — Il possède en outre l'avantage d'une innocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage journalier.
Le flacon : 2 fr., les 6 flacons, 10 fr. - Dans Phies
SE DÉFIER DES CONTREFAÇONS
33527

TÉLÉPHONES PERFECTIONNÉS
pour réseaux et lignes privées
Sonneries et Appareils Électriques
PARATONNERRES
PORTE-VOIX, CONTROLEURS DE RONDES, etc., etc.
Ele RAVET
EXPERT DU GOUVERNEMENT
27, Rue de la Gare, 27 — ROUBAIX — Téléphone n° 409
51 bis, Bd de la Liberté — LILLE — Téléphone n° 240
ABONNEMENTS ET ENTRETIENS
339096 - 0559

QUINIUM LABARRAQUE
VIN FÉBRIFUGE, TONIQUE DIGESTIF, APPROUVÉ PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS, *pour les convalescents et tous ceux qui souffrent de faiblesse de l'estomac, d'anémie, d'épuisement causé par l'âge, les excès, le travail, la fièvre.* EN BOUT. ET 1/2 BOUT. 19, rue Jacob, Paris et TOUTES PHcies.
34705

HERNIES
NOUVEAU BANDAGE breveté S. G. D. G.
SANS RESSORT autour du corps
BIEN-ÊTRE — SÉCURITÉ
Supprimant toute gêne; applicable à toutes les Hernies, même les plus volumineuses.
Munies de cet appareil, les personnes atteintes de hernies, peuvent vaquer à leurs occupations tout aussi à l'aise que si elles n'étaient pas blessées.
Se méfier des imitations.
Tout contrefacteur sera rigoureusement poursuivi
Seul inventeur : J. BARBRY, 11, r. du Bois, Roubaix
Se rend à domicile sur demande
Notice envoyée franco contre un timbre de 0,15 centimes.
La Maison n'a pas de dépositaires. Bien s'assurer de l'adresse indiquée ci-dessus. 34118—69665

Les **MOUSTACHES**, la **BARBE** et les **CHEVEUX**
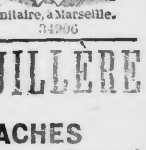
vous ***pousseront à flots*** en peu de jours et à tout âge, ***même à 15 ans***, fussiez-vous imberbe, si vous employez la **lotion chevelline Ramognino** qui en arrête la chute et en *favorise la croissance.* *(4 médailles d'or, 4 médailles d'argent; nombreuses attestations).* Envoi franco de port avec instruction; le flacon 8 fr., le 1/2 flacon pour essai 4 fr. 50. Adresser mandat ou timbres de 0 15 à M. RAMOGNINO, Dr de l'Institut Humanitaire, à Marseille.
34906

SOCIÉTÉ HOUILLÈRE
DE
FLINES-LEZ-RACHES
Siège social à Douai (Nord)

Les membres fondateurs de la Société Houillère de Flines-les-Raches ont l'honneur d'informer les actionnaires de la dite Société, que plus de la moitié des actions à émettre contre espèces ayant été souscrites, la déclaration de souscription, qu'est en ce moment soumise à la signature des fondateurs, sera effectuée incessamment, en l'étude de Me FONTAINE, notaire à Douai, et que la Société sera définitivement constituée dès ce jour, conformément à l'article 5 des statuts de la Société.

En conséquence, les actionnaires possédant au moins 10 actions sont dès maintenant convoqués à l'Assemblée générale qui se tiendra en la salle basse de l'Hôtel-de-Ville de Douai, le 22 juin 1893, à trois heures de l'après-midi.

ORDRE DU JOUR :

1° Nomination des administrateurs (articles 20 et 21 des statuts) ;

2° Nomination des membres du Comité de vérification des comptes (article 32 des statuts). 34898

FEUILLETON DU 16 JUIN 1893. — N° 15

LA RANÇON DU CŒUR

par Paul SAMY

XIII

Mais, dans ces rapports qui devenaient d'autant plus rares que Jean ne les recherchait plus, elle lui montrait toujours une déférente affabilité. N'était-il pas son mari ? Un camarade un peu plus ami que les autres, comme une sorte d'associé qui serait en même temps un parent... Cette manière d'être ne pouvait l'étonner, car elle croyait n'avoir jamais été autrement, n'y ayant même jamais pensé; et c'est très naturellement qu'elle avait paru surprise lorsque Jean d'abord, puis madame Dabray, lui avaient doucement reproché sa froideur et son indifférence.

Son mari, elle l'aimait comme elle l'avait toujours aimé; n'était-ce donc rien que de le dire ? Que si on eût osé lui rappeler ces premiers instants de folles tendresses qui avaient été comme l'aurore de leur union, elle ne se fût point souvenue d'y avoir participé, car son cœur, qui alors n'avait pas guidé les transports de son être, n'en pouvait maintenant garder la mémoire.

Ils vivaient donc côte à côte sans que rien vint troubler la sérénité qu'Irène avait recouvrée. Madame de Mervillle avait repris dans les salons la place qu'elle y occupait avant son départ. Elle avait voulu, malgré la saison avancée, demeurer plus longtemps dans la capitale et prendre part aux dernières réunions, avant-coureurs des fuites précipitées vers les plages et les stations thermales.

Jean acquiesçait à tous ses désirs, cherchant un peu de joie dans le bonheur qu'il lui donnait, dans les succès que lui valait sa beauté empreinte d'un charme nouveau. Il se mouvait en quelque sorte dans son ombre, se contentant de l'admirer au même titre que les étrangers, mais silencieusement, sans qu'une plainte ou qu'une prière sortissent de ses lèvres, refoulant au fond de soi-même toutes ses souffrances et ne croyant pas pouvoir jamais s'habituer à ne plus l'aimer à son tour.

Après avoir passé un mois aux Aiguillettes en compagnie du docteur Berton et partagé le reste du temps entre Trouville et une longue villégiature dans la Sarthe, au château de M. de Torny, Jean et sa petite famille rentrèrent à Paris avec les grands froids.

Ce retour, après lequel Irène soupirait, était loin de plaire à son mari. Il avait puisé dans l'agitation des vacances, dans les voyages, les perpétuels changements d'habitudes et de milieux, dans les fatigues auxquelles il avait livré son corps, une sorte d'apaisement à ses douleurs intimes. Il lui en coûtait maintenant de se retrouver en tête à tête avec ses pensées, de reprendre une existence de lutte qu'il ne se sentait plus le courage de recommencer. Cette perspective de lendemain sans espoir l'effrayait. Il n'avait plus le cœur à se remettre au travail et se trouvait malheureux d'être obligé de se prêter à ces interminables promenades à travers les salons où il fallait qu'il fît assaut des mêmes compliments, qu'il subît les mêmes félicitations, qu'il assistât enfin, le sourire aux lèvres, aux adulations dont Irène était l'objet.

Il se disait tout cela, tandis qu'il dépouillait la volumineuse correspondance qui l'avait suivi dans ses pérégrinations, lettres d'amis, lettres d'éditeurs, lettres de confrères. Aux unes il avait répondu hâtivement, entre deux parties de chasse ou au retour d'une longue promenade en mer; quant aux autres, il en avait renvoyé l'examen à son retour à Paris. A mesure qu'il les relisait, il songeait au bonheur qu'il eût goûté de pouvoir travailler près d'un amour qui l'eût encouragé et fortifié, qui eût permis à son esprit dégagé de toute préoccupation de prendre librement son essor.

Il avait eu cette bonne fortune, si rare pour les commençants, de voir ses premières œuvres chaleureusement accueillies; de plusieurs côtés lui arrivaient maintenant les offres les plus flatteuses; mais il ne se sentait pas la force de les accepter. Le travail, cette seule consolation, était près de lui échapper. Il s'y était jadis réfugié et avait pu y trouver à côté du calme qu'il cherchait, le succès qu'il n'osait attendre; aujourd'hui qu'il possédait l'un, l'autre lui manquait, sans qu'il lui restât même la faculté de soutenir par une œuvre nouvelle la réputation qui avait couronné ses efforts.

C'est alors qu'il s'était entièrement retourné vers son fils, dont la naissance avait dû être pour lui une nouvelle source de joies.

Le petit Georges avait grandi, c'était maintenant un ravissant enfant. Jean, à force de le choyer et de partager ses jeux, s'en était fait un ami; il avait su gagner à lui ce petit cœur qui traduisait par des caresses l'affection qu'il portait à son père.

Le cabinet de Jean était devenu son quartier général. Assis par terre, au milieu des coussins, il saccageait avec des cris de joie les gravures et les livres qui s'étageaient autour de lui. Parfois Jean se traînait jusqu'à l'enfant et se roulait à ses côtés sur le tapis. Alors commençaient entre le père et le fils de longues parties à deux où chacun faisait assaut de baisers et de rires; puis, fatigué, l'enfant se réfugiait sur la poitrine de son père, entourait son cou de ses petits bras et, avec un inexprimable sourire aux lèvres, le regardait de ses grands yeux noirs. Une joie étrange illuminait alors Jean ; dans ces regards qui étaient ceux d'Irène, il plongeait les siens cherchant à y trouver l'âme de la mère, et tout d'un coup serrait l'enfant contre lui, collait ses lèvres à ses beaux cheveux, le berçait de douces paroles, laissant déborder de son âme ce qui s'y était accumulé de bontés, de tendresses et d'effusions.

Ils étaient devenus inséparables, le fils ne voyait que le père, le pleurait lorsqu'il était absent, lui tendait ses bras dès qu'il revenait, et Jean ne savait plus vivre sans son enfant auquel il sacrifiait avec bonheur tous ses instants, demeurant pour lui à la maison, le suivant dans ses promenades, buvant à longs traits à cette source d'affection tout ce dont son cœur était altéré.

Près de son fils, il retrouvait sa gaieté, mais sitôt l'enfant disparu de sa vue, il retombait dans ses tristesses et se sentait repris par la lassitude et le découragement. C'est en vain qu'il demandait à ses travaux et à ses chers livres, sinon l'oubli, du moins quelques instants de répit : son rêve avait été trop beau pour qu'il pût ne point se souvenir qu'il s'était évanoui.

Si, du moins, le songe en disparaissant avait emporté du même coup son amour ! Mais, quoi qu'il voulût faire, il n'avait jamais cessé d'aimer Irène ; il semblait même que les obstacles qui le séparaient d'elle, en devenant plus insurmontables à mesure que le temps leur assurait une perpétuité, avivaient davantage sa passion. Ce n'était plus seulement son cœur qui vibrait maintenant sous la douleur, c'était tout son être dont les ardeurs sans cesse refoulées se révoltaient sous l'effort qui les dominait et s'élançaient vers celle dont la beauté était tout à la fois pour lui une espérance et un désespoir.

Ces continuelles souffrances avaient plus fait sur la nature de Jean que les dures fatigues des lointaines expéditions. Son front s'était creusé d'un pli, et deux légères rides, déprimant les commissures de ses lèvres, donnaient à sa physionomie une nuance de tristesse générale. Tous ses efforts n'avaient pu éloigner de son visage l'empreinte mélancolique qui s'y était peu à peu fixée sous la tension de la pensée; aussi ne parvenait-il pas à donner le change.

Derrière son rire emprunté on devinait une douleur cachée que ses amis attribuaient à ses anciennes blessures ; seul le docteur Berton, auquel du reste ces indices n'avaient point échappé, n'était pas dupe de l'explication qu'on lui avait rapportée.

— Ses blessures ! Laissez donc; il n'en a pas gardé plus de traces que là, disait-il en frappant sur le dos luisant de son poing.

Mais, à son tour, il ne comprenait pas le changement soudain qui s'était accompli sur les traits de Jean ainsi que dans sa nature jadis si expansive et si gaie. Nul mieux que lui ne pouvait le connaître. Il était habitué à lire dans ses regards comme dans un livre ouvert. En l'observant, il reconnaissait que Jean ne se montrait plus ce qu'il était, même à son endroit. Il le voyait réservé, soucieux, parfois triste, et dans ses yeux fixés longtemps sur un même objet, il surprenait souvent à l'improviste l'éclat d'une larme.

Habitué à recevoir ses confidences, il avait pas osé l'interroger, espérant que Jean saurait recourir à son amitié comme il en avait coutume ; mais le silence persistant du jeune homme le décida à ne point l'attendre et un matin il fit irruption chez son ami...

Et alors, longuement, Jean avait ouvert son cœur et confié ses peines au docteur Berton...

XIV

Bien des semaines s'étaient écoulées depuis que Jean avait fait au docteur l'aveu de sa tristesse et de ses douleurs, sans qu'un mot, qu'un geste partis du cœur fussent venus rétablir entre sa jeune femme et lui le lien d'amour brisé par quelque sortilège inexplicable. Et il se retrouvait à cette heure aussi découragé, aussi profondément désolé qu'avant le jour où M. Berton lui avait dit des paroles d'espérance auxquelles il s'était vainement accroché et qui, bien au contraire, avaient accru, par leur inutilité, l'intensité de ses chagrins.

Penché sur sa longue table surchargée de livres et de feuilles à moitié noircies, il demeurait comme anéanti, n'ayant plus le cœur à rien, les yeux dilatés, le regard vague, la plume en l'air, incapable de joindre des idées, l'imagination vidée de tout ce qui n'était pas sa peine.

Auteur aimé, il n'avait rien pu produire depuis bien des mois, malgré l'effort de sa pensée. Vingt sujets différents avaient été tour à tour entrepris et abandonnés, car sitôt que la fièvre de la composition le gagnait, il s'arrêtait surpris devant les personnages qui naissaient de son invention et dont, par une fatale tournure de son esprit, il se surprenait à analyser les âmes échos de la sienne et dans lesquelles il se retrouvait avec ses souffrances, ses révoltes, son existence déjà lassée et déçue.

Il repoussait alors avec abattement ces pages où s'alignaient toutes les phases de sa douleur, n'osant, bien plus par dignité que par peur d'être reconnu, les jeter en pâture à la curiosité d'un public friand d'émotions. Alors, empilant dans ses tiroirs les feuillets devenus inutiles, il s'acharnait à une nouvelle besogne qui ne fût pas celle de ses tourments; mais devant ses regards se déroulait toujours la douce idylle du passé dont il revivait les joies, jusqu'à ce que les nuages sombres et tristes du présent fussent venus en effacer les traces évoquées dans ses rêves.

(A suivre) Paul SAMY.

AVIS AUX SOCIETES. — Les sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaires et règlements à la maison Alfred Reboux, rue Neuve, 17, ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*.